

# Compte rendu de la réunion sur l'approche territoriale (29-01-2021)

## Liste des participants :

| Nom                | Prénom         | Email  | Présent |
|--------------------|----------------|--|---------|
| Abdelilah          | Taky           | <a href="mailto:taky_abdelilah@yahoo.fr">taky_abdelilah@yahoo.fr</a>                             | X       |
| Adamczewski        | amandine       | <a href="mailto:amandine.adamczewski@cirad.fr">amandine.adamczewski@cirad.fr</a>                 | X       |
| Alcazar            | Charlotte.     | <a href="mailto:charlotte.alcazar@symcrau.com">charlotte.alcazar@symcrau.com</a>                 |         |
| Augusseau          | Xavier.        | <a href="mailto:xavier.augusseau@cirad.fr">xavier.augusseau@cirad.fr</a>                         |         |
| Ballin             | Quentin        | <a href="mailto:ballinq@afd.fr">ballinq@afd.fr</a>   | X       |
| Ba                 | Boubacar       | <a href="mailto:boubacar.ba@ugb.edu.sn">boubacar.ba@ugb.edu.sn</a>                               | X       |
| Ben Haha           | Med Naoufel    | <a href="mailto:benhahan@gmail.com">benhahan@gmail.com</a>                                       | X       |
| Boche              | Mathieu        | <a href="mailto:bochem@afd.fr">bochem@afd.fr</a>   |         |
| Bouarfa            | Sami           | <a href="mailto:sami.bouarfa@inrae.fr">sami.bouarfa@inrae.fr</a>                                 | X       |
| Burte              | Julien         | <a href="mailto:julienburte@gmail.com">julienburte@gmail.com</a>                                 |         |
| Collard            | Anne-Laure'    | <a href="mailto:anne-laure.collard@inrae.fr">anne-laure.collard@inrae.fr</a>                     | X       |
| Couture            | jean-louis.    | <a href="mailto:jean-louis.couture@wanadoo.fr">jean-louis.couture@wanadoo.fr</a>                 |         |
| Crinquant          | Nicolas.       | <a href="mailto:nicolas.crinquant@espelia.fr">nicolas.crinquant@espelia.fr</a>                   |         |
| Daquino            | Patrick.       | <a href="mailto:patrick.daquino@cirad.fr">patrick.daquino@cirad.fr</a>                           | X       |
| Dressayre          | Etienne        | <a href="mailto:etienne.dressayre@brl.fr">etienne.dressayre@brl.fr</a>                           | X       |
| Elmeknassi'        | Ehssan         | <a href="mailto:ehssan.elmeknassi@gmail.com">ehssan.elmeknassi@gmail.com</a>                     | X       |
| Garin              | Patrice        | <a href="mailto:patrice.garin@inrae.fr">patrice.garin@inrae.fr</a>                               |         |
| Hofmann            | Alexia         | <a href="mailto:hofmanna@afd.fr">hofmanna@afd.fr</a>   | X       |
| Holanda            | karina         | <a href="mailto:karina.holanda@sda.ce.gov.br">karina.holanda@sda.ce.gov.br</a>                   |         |
| Jamin              | Jean Yves      | <a href="mailto:jamin@cirad.fr">jamin@cirad.fr</a>   | X       |
| Jouini             | Meriem         | <a href="mailto:jouini.meriem11@gmail.com">jouini.meriem11@gmail.com</a>                         | X       |
| Julien             | Helene         | <a href="mailto:julienh@afd.fr">julienh@afd.fr</a>   |         |
| Kulesza            | Vincent        | <a href="mailto:Vincent.KULESZA@canal-de-provence.com">Vincent.KULESZA@canal-de-provence.com</a> | X       |
| Kuper              | Marcel         | <a href="mailto:marcel.kuper@cirad.fr">marcel.kuper@cirad.fr</a>                                 |         |
| Lim                | Stephane       | <a href="mailto:stephane.lim@espelia.fr">stephane.lim@espelia.fr</a>                             |         |
| Luc                | Jean-Philippe' | <a href="mailto:jp.luc@cacg.fr">jp.luc@cacg.fr</a>   | X       |
| Mayaux             | Pierre-Louis   | <a href="mailto:pierre-louis.mayaux@cirad.fr">pierre-louis.mayaux@cirad.fr</a>                   | X       |
| Papazian           | vatche         | <a href="mailto:vatche.papazian@wanadoo.fr">vatche.papazian@wanadoo.fr</a>                       | X       |
| Savio P.R. martins | Eduardo        | <a href="mailto:presidente@funceme.br">presidente@funceme.br</a>                                 |         |
| Seck               | Sidy           | <a href="mailto:sidysecksn@yahoo.fr">sidysecksn@yahoo.fr</a>                                     | X       |
| Tanguy             | Vincent        | <a href="mailto:vincent.tanguy@e-sud.net">vincent.tanguy@e-sud.net</a>                           |         |
| Vennat             | Benjamin       | <a href="mailto:Benjamin.Vennat@brl.fr">Benjamin.Vennat@brl.fr</a>                               | X       |
| Venot              | Jean-philippe  | <a href="mailto:jean-philippe.venot@ird.fr">jean-philippe.venot@ird.fr</a>                       |         |

## Objet de la Réunion :

Outre le fait de présenter au Groupe de Travail l'état d'avancement de l'Action Collaborative Approche Territoriale, la réunion avait pour objet de faire émerger de la part des membres du groupe l'ensemble des thèmes permettant de rédiger le Policy Brief.

### 1/ RAPPEL SUR AC APPROCHE TERRITORIALE

La réunion a débuté avec un rappel par le STP et pour les nouveaux membres du Groupe de Travail, du contexte général du COSTEA, ainsi que des derniers points soulevés en CST concernant cette AC.

Une présentation a également été faite de quelques éléments liés au colloque de Fortaleza, ainsi que des principales conclusions issues des discussions.

Enfin l'AFD a souhaité résumer l'avancée de ses travaux sur ce sujet :

L'approche territoriale s'est construite au sein de l'AFD à partir des années 80 et des projets d'appui à la gestion des terroirs qu'elle finançait au Burkina Faso. L'approche territoriale s'est ensuite structurée progressivement lors de l'instruction de projets ou la réalisation d'actions dans les domaines du développement local et régional, des appuis à la politique de décentralisation, de l'organisation des acteurs et des filières de production (arachide, coton, riz, maraichage), de la réalisation d'infrastructures et d'aménagements d'irrigation et de transport, des appuis aux institutions de financement de l'agriculture et du monde rural, des réformes institutionnelles (sociétés de développement, vulgarisation, recherche) et politiques (de décentralisation, financement, foncier, irrigation, sécurité alimentaire).

Avec l'émergence des dynamiques de décentralisation, l'AFD et ses partenaires ont fait évoluer cette approche pour appuyer les communes rurales à mettre en œuvre les mandats qui leur étaient confiés. La connaissance des modalités d'accès et d'usage de la terre et des ressources naturelles s'est imposée comme un préalable à la planification d'un développement communal. La VFS a été un véritable laboratoire pour la mise en place, au travers des projets d'aménagements hydroagricoles, d'outils de gestion du territoire et de ses ressources naturelles (POAS), d'outils de sécurisation foncière (SIF), de renforcement des capacités des acteurs locaux. Jusqu'aux projets « nouvelle génération » qui élargissent de manière systématique leur domaine d'intervention, au-delà des aménagements hydroagricoles, à la gestion communale du foncier, à la mise en valeur, aux appuis institutionnels aux différents acteurs du territoire, aux investissements à intérêt collectif prioritaires au niveau communal, la VFS est demeuré un terrain d'innovation pour l'application de l'approche territoriale dans les bassins versants du fleuve Sénégal et plus largement dans les zones rurales ouest-africaines.

Au Sénégal comme ailleurs, une des caractéristiques de « l'approche territoriale » soutenue par l'AFD est de systématiquement s'insérer dans le cadre légal, réglementaire, et de gouvernance existant, de favoriser la mise en place d'outils et de mécanismes permettant aux acteurs de mieux connaître leurs territoires et d'en piloter le développement, d'y reconnaître les droits traditionnels (sur le foncier, sur l'usage des RN) existants et socialement reconnus, et de veiller à inclure des dispositifs d'animation pour garantir l'appropriation par les populations locales des décisions et priorités de développement retenues sur ces territoires..

Une étude de capitalisation de 15 ans d'appui au développement des territoires ruraux a été conduite par l'AFD en juin 2018. Cette étude couvre la période « récente » depuis le début des années 2000. On retire de cette étude les orientations suivantes :

- Toujours veiller à l'articulation entre les sujets considérés comme déterminants pour le développement comme, sans exclusive, la gestion de l'eau, la question foncière, la gouvernance locale, le règlement de conflits d'usage des ressources naturelles, les questions d'organisation et d'accès des acteurs ruraux à la connaissance, aux services.
- Veiller au financement et à la prise en compte, dans le calendrier des projets et au-delà, des activités d'ingénierie sociale et de maintenance / entretien des investissements réalisés.

- Bien identifier le niveau de gouvernance et les institutions légitimes – en particulier dans les pays ayant faits l'objet de processus de décentralisation, pour porter les sujets listés ci-dessus et veiller à ce qu'elles se voient confier les responsabilités qui sont censées leur revenir, ce qui implique un dialogue important avec les contreparties « classiques » des projets (souvent le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'élevage, les sociétés d'aménagement hydro-agricoles...).
- Accompagner l'amélioration des capacités financières des collectivités territoriales dès lors qu'elles sont impliquées dans les projets : les ressources propres des collectivités restant extrêmement faibles au regard des besoins, obérant la durabilité des aménagements

L'étude conclue sur l'importance de prendre en compte les 3 préalables suivants dans le cadre d'une approche territoriale :

- L'identification des d'acteurs et la connaissance de la zone d'intervention (territoire, les ressources qu'il porte, les usages) pour définir une approche adaptée.
- La connaissance des organes de gestion du territoire, leur organisation, ce afin d'apporter l'appui nécessaire pour la mise en place d'appuis visant le renforcement des capacités des institutions au niveau local comme au niveau macro pour accompagner l'évolution des processus règlementaires et législatifs est également indispensable dans le cadre de la décentralisation et du transfert de compétences.
- Le financement d'infrastructures / d'investissements permettant de concrétiser les outils de gestion du territoire.

## 2/ TOURS DE TABLE POUR REpondre A LA QUESTION POSEe PAR LE STP

Les encadrés suivants résument l'intervention des différents membres du Groupe de Travail, en réponse à la question posée par le STP. Chaque participant(e) était invité(e) à présenter 2 ou 3 points autour de la question :

### **Pourquoi et comment inclure la gestion de l'eau agricole dans la gouvernance et le développement des territoires ruraux ?**

#### **Naoufel Benhaha :**

Problématique en Tunisie/ comment intégrer le développement territorial et la gestion de l'eau. Il y a une difficulté à satisfaire les besoins en eau.

Objectif : intégrer la gestion des Ressources Naturelles (RN) à l'échelle du territoire. Cela passe par la création des comités territoriaux formels représentatifs de la communauté locale. Ces comités sont responsables de la gestion des territoires et des RN à travers les conseils municipaux. Dans cette approche, les comités de territoire ont été considérés comme les propriétaires des territoires et ont donc la priorité pour la gestion du territoire et des RN. Renforcement des capacités des municipalités (moyens financiers et humains) pour mieux gérer les RN.

Un autre enjeu : les espaces agricoles sont soumis à l'urbanisation, ce qui témoigne d'une mauvaise gestion de l'espace.

Les objectifs : mieux gérer les espaces agricoles, mieux profiter de l'eau pluviale dans les terres agricoles, mieux gérer l'eau verte par une meilleure gestion des sols.

Concernant les périmètres irrigués, il y a un problème d'urbanisation de ces périmètres ainsi qu'une répartition inéquitable en termes de quantité d'eau entre les différents périmètres irrigués.

Une expérience avec la FAO dans le sud propose une gestion des RN à travers des fonds dédiés à des comités de territoire indépendamment des autorités officielles, ceux sont des comités de gestion des RN et qui essaient de développer des activités territoriales au sein d'un espace géographique.

**Sidy Seck:**

Le territoire est construit. Le territoire inclut aussi des espaces pluviaux donc pour avoir un développement territorial organisé autour de la gestion et la gouvernance de l'eau, il faut considérer les terres irriguées (l'irrigation en Afrique de l'Ouest étant souvent d'origine coloniale) et les terres pluviales. Sans cette considération, le risque est une absence du développement de l'agriculture pluviale dans le processus de développement territorial et les zones irriguées subiraient une pression accrue du fait de mouvements migratoires issus des zones de cultures pluviales qui se retrouveraient ainsi en marge du développement. Il est à noter aussi que l'usage de l'eau agricole ne se limite pas à l'irrigation. Des exemples du Tchad, du Mali, du Burkina et de Sénégal etc., montrent que la marginalisation ou l'exclusion de l'eau pastorale pour les éleveurs et leur bétail dans l'eau agricole a conduit à une marginalisation de ces acteurs et un développement de l'agriculture irriguée déconnecté du pastoralisme dans ces zones, générant des conflits parfois violents qui empêchent tout développement durable. Il convient enfin de s'interroger sur l'articulation entre la gestion de l'eau et la gestion du foncier (l'eau mettant en valeur la terre), et partant, voir comment intégrer dans la gouvernance, les acteurs de la gestion de l'eau et ceux de la gestion du foncier.

Un territoire rural ne se limite pas à un territoire de l'eau et la territorialisation hydraulique est le résultat d'un processus souvent long, qui dans le passé s'est souvent fait sous la conduite de régimes forts et centralisés.

**Patrick Daquino:**

Il faut viser une chose pérenne qui reste au-delà de l'intervention.

Développer des mécanismes qui peuvent être régulièrement mobilisés à différents moments et qui peuvent évoluer en fonction des questions des partenaires.

La solution réaliste est la participation institutionnalisée au niveau de territoire.

Lancer les processus participatifs dès le début d'un projet, de manière progressive et sur une échelle de temps plus longue.

Il faut penser à des actions pérennes plutôt que trop ambitieuses à l'échelle du projet. Mettre en place en parallèle du transfert de compétence auprès de la collectivité territoriale et auprès des acteurs qui sont en dehors de cette collectivité territoriale.

Plus le territoire est large, plus le temps dans lequel on imagine des stratégies de changement est long.

Dans le Policy brief si on vise une approche territoriale et des objectifs ambitieux, il faut alors penser à l'échelle temps nécessaire pour cela.

Un point important est également la question du foncier et le droit d'usage.

La GIRE est la gestion de l'eau à l'échelle territoriale est différente de l'approche territoriale qui inclut les enjeux de la gestion de l'eau parmi d'autres enjeux.

Si on focalise sur l'eau tout en prenant en compte le territoire, l'approche reste sectorielle. Une telle approche est utile mais différente d'une approche territoriale dans laquelle il y a des enjeux de l'eau. Se pose alors la question de comment placer les enjeux eau par rapport aux enjeux de territoire ?

**Vatché Papazian :**

Evaluation de projet d'irrigation.

La construction d'un territoire passe aussi par la construction des institutions qui vont intervenir sur une ressource, la gouvernance de cette ressource, la mise en œuvre d'un investissement, la gestion ...Il ne s'agit donc pas juste d'une question de gestion.

La conceptualisation d'un territoire, la mobilisation de la ressource, des organisations, des institutions, les prises de décisions, tout ça fait vivre un territoire.

Quels risques à considérer ? Penser au bien faire

Il faut considérer dans ce Policy brief comment ne pas perturber le territoire quand on intervient dans un milieu : 'No harm ». Pour éviter ça, il faut répondre aux questions :

Dans un projet d'irrigation, quels sont les impacts et comment ne pas causer de dégâts ?

Pour aller plus loin, il faut entrer dans les détails et oublier l'approche sectorielle pour compléter tous ce qui fait un projet en considérant la réalité de la population.

**PL Mayaux :**

Il est important de rappeler que penser l'eau agricole dans un territoire ne va pas de soi.

Pendant longtemps, l'irrigation moderne a été pensée plutôt comme un arrachement au territoire et comme un vecteur de souveraineté et de construction des Etats.

La grande irrigation moderne a favorisé la construction des bureaucraties hydrauliques, vecteur de sectorialisation et de déterritorialisation en faveur de la construction des Etats.

Au Brésil, la pénétration de l'Etat fédérale dans la région du Nordeste est liée à l'irrigation.

Recommandations :

- Clarifier les objectifs des approches territoriales de l'eau agricole. Plusieurs approches sont possibles :

- Comprendre le territoire pour le mettre au service de la réussite des périmètres irrigués.
- Définir ce qu'un périmètre irrigué peut apporter au territoire (services de périmètre).

En termes de gouvernance et de dialogue concret, la deuxième option semble plus pertinente.

Il faut une synergie entre un espace irrigué et le territoire pour créer une vraie opportunité de développement.

- Une 2ème idée serait de définir ce que l'eau agricole peut apporter au territoire et à d'autres secteurs d'activités. Penser à d'autres priorités de développement local.

Mettre les acteurs de l'irrigation et de l'agriculture en dialogue avec d'autres acteurs d'autres secteurs.

- Insérer les dialogues territoriaux dans des espaces réellement décisionnels.

Trouver des espaces où il peut y avoir des décisions réelles.

Ceci demande une analyse fine du contexte local. Un espace de décision doit toutefois avoir des ressources pour pouvoir prendre des décisions et les mettre en œuvre.

**Amandines Hertzog :**

Un territoire en reconstruction est un territoire qui se construit à posteriori post aménagement  
Les infrastructures entraînent des modifications au sein d'un territoire déjà structuré donc il y a implication des nouveaux acteurs dans une échelle plus au moins large.

C'est important dans les projets d'intégrer les mutations territoriales et d'intégrer les aménagements hydroagricoles dans une dynamique territoriale.

Comment les acteurs locaux peuvent être impliqués dans les politiques d'aménagement hydroagricoles ?

La prise en compte des impacts des périmètres irrigués sur la santé, les conflits et compétitions par rapport à l'usage des ressources sont des notions importantes.

Penser à des projets plus intégrateurs.

L'irrigation ne fait pas un territoire, mais elle le restructure et elle amène les acteurs de ce territoire à se réorganiser : restructuration des territoires.

**Anne -Laure Collard :**

Accent mis sur l'amont de la mise en place des aménagements et des infrastructures en eau.

La question qui se pose est dans quelle mesure tous ces processus de participation, de concertation, de définition de la complexité du territoire rurale et de modalités de gouvernance sont intégrés dans la conception et la structure des périmètres irrigués.

**Etienne Dressayre :**

Un point important est le renforcement des capacités.

Importance de la prise en compte des enjeux macros dans des projets de développement.

La question est comment former, informer et alimenter un vrai débat public.

Il faut le temps pour renforcer les compétences et permettre ce vrai débat.

**Jean-Philippe Luc :**

La création d'un périmètre irrigué ou une infrastructure hydraulique est un outil de développement territorial au même titre qu'un projet plus global avec un objectif de développement territorial.

*Exemple d'Haïti :*

La porte d'entrée était la réhabilitation d'un périmètre irrigué, mais la problématique était plutôt territoriale d'où la nécessité des réflexions plus territoriales et plus globales.

Pour être plus durable, il faut être plus global.

Ce projet soulevait différents problèmes :

- Le volet institutionnel. La question est « qui est le porteur de projet ? » car à l'échelle d'un périmètre, le porteur de projet est connu, au-delà de cette échelle, c'est difficile de l'identifier.
- Les acteurs impliqués.
- Les délais.

**Vicent Kulezsa :**

Les projets d'irrigations d'un point de vue économique ont de fortes externalités.

Il est important de discuter les impacts positifs avec les acteurs pour qu'ils soient optimisés avec les autres acteurs de territoire.

Certains projets et périmètres irrigués sont des échecs car il n'y a pas de prise en compte des contraintes de territoire.

Importance de préserver le périmètre de l'urbanisation comme par exemple le cas de la Tunisie.

La nécessité d'un diagnostic territorial en amont d'un projet.

La question du multi-usage, pour un gestionnaire d'un périmètre hydroagricole : avoir plusieurs types de clients peut être assez utile sur le plan économique. Est-ce qu'il peut y avoir d'autres usages de l'eau transportée par ces infrastructures (eau potable, industrielle...) ? Donc le projet ne doit pas être exclusivement agricole.

Ces questions concernent l'amont d'un projet. Une fois que le projet est réalisé, il faut que le gestionnaire soit inséré parmi les institutions du territoire et soit en relation avec les autres institutions pour s'adapter en fonction de l'évolution de l'économie du territoire et pour gérer son aménagement. L'appui des institutions est nécessaire.

Bien que des politiques de décentralisation soient faites, le financement des projets se fait toujours par la voie de l'Etat.

**Abdelilah Taky :**

Au Maroc, il y a 3 types d'irrigation :

- La grande hydraulique,
- La petite et la moyenne hydraulique et
- L'irrigation privée.

Ces 3 types ont façonné différemment les territoires.

Au Maroc, il y a également des attentions données aux zones oasiennes.

Il y a des problèmes de gouvernance territoriale de l'eau surtout au niveau de la grande hydraulique car elle regroupe plusieurs communautés et concerne des systèmes complexes.

La question qui se pose est la durabilité de ces systèmes irrigués surtout par rapport à l'intensification, la surexploitation des nappes et aussi par rapport à l'urbanisation qui cause des pertes de surfaces en terres irriguées.

**Ehssan El Meknassi :**

Intégrer l'eau agricole dans l'approche territoriale surtout dans la région méditerranéenne relève plusieurs défis : la mauvaise qualité de l'eau, la rareté de l'eau, les conflits d'usage entre eau agricole et autres usages/usagers.

Relancer le débat par rapport à l'approche territoriale vers les politiques publiques en créant des cadres juridiques convenables, des institutions et des outils.

Il y a un besoin de synergie entre la GIRE et territoire car considérer l'eau que dans un seul territoire n'est pas suffisant (liens impacts amont/aval d'un BV).

Au Maroc, il y a déjà un processus de GIRE très ancré. Actuellement, ils sont dans un processus de décentralisation et de développement des plans régionaux à l'échelle de territoire.

Il y a également un besoin de l'arbitrage entre les différents usages de l'eau à différentes échelles. Pour les approches territoriales, on a besoin de nouveaux modes de financement.

**Meriem Jouini :**

Considérer la complexité de systèmes existants au sein du territoire pour pouvoir réaliser un développement durable, donc la considération des enjeux de territoire tels que les enjeux sociaux comme la migration des jeunes, l'emploi et l'attractivité des territoires ruraux ainsi que la diversité des activités au sein de territoires et les interactions entre elles.

**Benjamin Vennat:**

L'approche territoriale peut contribuer à améliorer 2 constats :

- Problème de financement des projets liés à l'eau qui pour un certain nombre d'entre eux ne fonctionnent pas correctement (financement mal orienté / problème de durabilité). Il y a donc un besoin de cibler des projets qui fonctionnent et l'approche territoriale permet cet ancrage du projet dans une dynamique territoriale réduisant ainsi le risque de déconnexion du projet.
- Financement insuffisant par rapport aux besoins et aux attentes du secteur.

La disponibilité de financement est liée aux risques induits par ce projet. Ces risques sont supportés par l'ensemble des acteurs du territoire : conflits sur la ressource, pollutions, ...

La notion de « dérisquisation des projets » part du postulat que pour pouvoir faire venir et générer du financement, il est nécessaire de réduire les risques supportés par tous les acteurs du territoire et pas seulement par les acteurs directs du projet, d'où la nécessité d'une approche territoriale.

L'approche territoriale peut donc être une alternative pour (i) mieux sélectionner les projets en amont et (ii) orienter et créer du financement (public ou privé) pour des projets en lien avec l'eau.

**Ba Boubacar :**

Au Sénégal, il y a des entrées institutionnelles qui permettent d'aborder la question de l'eau de manière relativement aisée. Le gouvernement Sénégalais a décidé de territorialiser toutes les politiques publiques de développement dont la question de l'eau est centrale mais la question de l'eau agricole reste encore sensible.

Une approche territoriale doit permettre de penser à une activité agricole compétitive et viable. Cette ressource en eau doit permettre d'amener de la créativité et de l'innovation dans le territoire, ce qui permet ainsi la diversification dans le territoire. De cette manière, une approche durable peut avoir lieu.

Un autre aspect important, c'est également la question des relations entre acteurs.

## 2/ SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Les discussions ont fait émerger des idées convergentes mais la question est : quelle est la porte d'entrée souhaitée par le COSTEA ?

- la décision d'avoir une approche territoriale est prise au niveau de la décision d'investissement Est-ce qu'une approche territoriale est une échelle à laquelle prendre les décisions d'investissement ?
- la décision d'avoir une approche territoriale est prise en cours de réalisation d'un investissement. Comment insérer les investissements en créant le moins possible de dommages et de dégâts sur le territoire (conflits d'usage, impacts sur la ressource) ?
- la décision d'avoir une approche territoriale est prise alors que les ouvrages existent déjà. qu'est-ce qu'on peut faire pour les réintégrer dans un territoire qui a été modifié par les ouvrages ?

Les réponses aux 3 questions ci-dessus sont différentes et elles ne passent pas le même message. Il est donc nécessaire de se positionner par rapport à ces trois portes d'entrée.

Le Policy brief doit-il considérer les 3 portes entrée ou faut-il se positionner en partant du fait qu'il y a dans les territoires d'intervention déjà des décisions prises sur la problématique de l'eau et des projets définis. Dans ce cas la première porte d'entrée n'est pas pertinente à aborder et la question serait : Comment faire pour que les décisions déjà prises sur l'eau puissent répondre aux enjeux du territoire ?

D'autre part, plusieurs des interventions précédentes sont centrées sur les projets d'irrigation, donc n'intègrent pas vraiment l'échelle du territoire. Un projet ne fait pas un territoire. Il est donc indispensable de se demander : « Qu'est-ce qu'un projet apporte pour un territoire ? »

L'approche projet est effectivement très différente de l'approche territoriale. Il conviendrait que les études préalables ne prennent pas en compte uniquement le site identifié par l'étude mais plutôt l'ensemble du territoire. Cette approche éviterait de rester dans une approche projet qui ne prend en compte que certains acteurs et ne favorise que certaines institutions en oubliant les autres acteurs (lesquels peuvent également accepter ou refuser un projet). L'approche projet comporte des risques d'aboutir à une contre-performance par rapport au projet.

Pour répondre à la question posée au début « Pourquoi et comment inclure la gestion de l'eau agricole dans la gouvernance et le développement des territoires ruraux ? », différents éléments clés ont été mis en débats en lien avec les acteurs, le transfert de compétence, le foncier, l'investissement, la pérennité des projets, les politiques publiques, ... Tous ces éléments mettent ainsi en évidence le rôle du premier acteur de développement : l'Etat. Pour des raisons de sécurité alimentaire, de production agricole, c'est l'Etat qui fait de l'investissement dans des projets de développement. Pour cela, la gouvernance et le développement des territoires ruraux doivent être articulés avec la politique nationale. Au-delà de l'irrigation, que faut-il encore envisager ? S'agit-il de politique agricole, de politique foncière, de décentralisation, de politique de crédits ?

#### SUITE A DONNER

- Le COSTEA formule un draft de Policy Brief qui sera ensuite discuté à l'échelle du comité de coordination de l'AC ;
- Une réunion du comité de coordination est fixée pour en parler d'ici fin février (cf. framadata ci-joint) sur la base du draft proposé
- À l'issue de cette réunion le Groupe de Travail (GT) est informé et une nouvelle réunion est convenue avec le GT pour débattre et faire évoluer si besoin le projet de Policy Brief

- L'action s'inscrit donc dans une perspective de policy brief (avril-mai) ET de policy paper, car la majorité des participants du GT était sur cette ligne pour pouvoir développer les sujets et présenter des études de cas. La rédaction d'un livre a été évoquée, mais l'implication que ça demande et le plan de charge du STP ne le permettront pas.
- Des TdR vont être proposés par le STP pour établir le contrat COSTEA de Meriem Jouini dans l'optique d'accompagner le processus et d'aider à la coordination avec le GT et à la rédaction du policy paper;
- Il est proposé que le Comité de coordination se compose de :
  - AFD : Alexia Hofmann ; Mathieu Boche, Quentin Ballin
  - STP COSTEA : Sami Bourfa ; Sidy Seck ; Benjamin Vennat
  - Autre : Julien Burte ; Meriem Jouini